

Décision n°53 du 25 janvier 2024 portant nomination des membres de la commission consultative paritaire centrale n°4 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, compétente à l'égard des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
A L'ETRANGER,**

Vu le code de l'éducation, notamment son article D.452-10 ;
Vu le décret du 26 juillet 2023 portant nomination de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger – Mme SCHERER-EFFOSSE (Claudia) ;
Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2022 relatif aux commissions consultatives centrales et locales à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et notamment ses articles 2 et 5 ;
Vu le procès-verbal du 8 décembre 2022 de proclamation des résultats de la consultation des personnels du 1^{er} au 8 décembre 2022 en vue de déterminer les organisations syndicales appelées à être représentées à la commission consultative paritaire centrale n°4 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Décide :

Article 1

La commission consultative paritaire centrale n°4 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, compétente à l'égard des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service, est composée ainsi qu'il suit :

Cinq représentants de l'administration :

Titulaires : Mme SCHERER-EFFOSSE Claudia, présidente
M. Bernard PUJOL, directeur des ressources humaines
Mme Clotilde FAYET, secrétaire générale
M. Bruno VALERY, directeur du développement et de l'accompagnement du réseau
Mme CLANET Madeleine, secrétaire générale adjointe, chargée des affaires générales

Suppléants : Mme Virginie CHUPIN, directrice des ressources humaines adjointe
M. Régis RAUFAST, chef du secteur Amériques
Mme Anne BETRENCOURT, directrice des affaires financières
M. Patrick BARRETEAU, fondé de pouvoir
M. Arnaud REGNIER, directeur adjoint du développement et de l'accompagnement du réseau

Cinq représentants du personnel :

Pour A&I-UNSA :

Titulaires : Mme Florence PASQUIERS
M. Boris FAURE
M. Abdelhak FEKIH
M. Gérald RATOULY

Suppléants : M. Laurent SISTI
M. Thierry MERCIER RENOIR
M. Dominique CHASSAGNE
Mme Latifa NOUMANE

Pour le Sgen-CFDT :

Titulaire : Mme Myriam LEMAIRE

Suppléant : M. Frédéric COSTE

Article 2

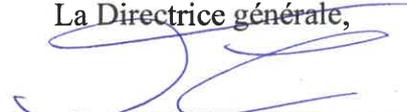
La présente décision abroge la décision n°003 du 3 janvier 2024 portant nomination des membres de la commission consultative paritaire centrale 4 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, compétente à l'égard des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Article 3

La Directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site de l'Agence.

Fait à Paris, le 25 janvier 2024.

La Directrice générale,


Claudia SCHERER-EFFOSSE